

Maintien du service de transport en commun au 1^{er} janvier 2018

La Ville de Mercier est soulagée et demeurera proactive

Mercier, le 22 décembre 2017 – La Ville de Mercier est soulagée d’apprendre que le Réseau de transport métropolitain (RTM) a conclu une entente qui permettra de maintenir le service de transport en commun à partir du 1^{er} janvier 2018, et ce, sans coûts supplémentaires pour la municipalité.

Il y a quelques jours, un juge de la Cour supérieure du Québec a annulé le contrat liant le RTM et le transporteur Transdev pour la desserte de transport en commun sur le territoire à partir du 1^{er} janvier 2018. « Il s’agissait d’une situation très préoccupante pour nos citoyens et c’est pourquoi nous sommes restés en contact constant avec les responsables du RTM jusqu’à ce qu’une solution soit mise en œuvre », a souligné la mairesse de Mercier, Lise Michaud.

Depuis le 1^{er} juin 2017, le RTM est l’unique responsable de l’exploitation de tous les réseaux d’autobus et de transport adapté des municipalités des couronnes Nord et Sud. « Ceci signifie par exemple que la Ville de Mercier n’a été aucunement consultée dans la préparation de l’appel d’offres récemment annulé par les tribunaux. Nous sommes néanmoins très heureux de savoir qu’un processus d’appel d’offres est mis en place afin d’assurer une saine concurrence en matière de prestation de services de transport d’autobus », a précisé la mairesse de Mercier.

D’ici à ce qu’un nouvel appel d’offres soit lancé, Lise Michaud indique que la Ville de Mercier fera pression sur le RTM pour que le service de transport en commun soit maintenu à son niveau actuel : « Nos citoyens ont droit à un service de transport en commun de qualité et malgré le fait que nous n’avons pas de pouvoir décisionnel en la matière, nous mettons tout notre poids dans la balance pour que nos citoyens aient accès à un service de qualité au plus faible coût possible. »

-30-

Source : Vincent Lanctôt
Direction des communications et des technologies de l’information
450 691-6090, poste 235